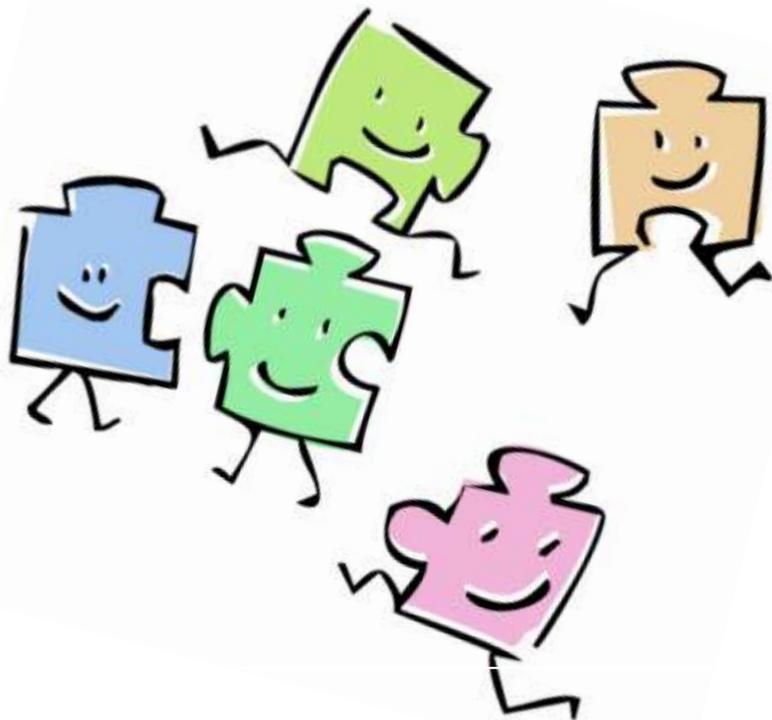


Ensemble, on éduque mieux !..

C.E.S.P.

**Centre d'Études Supérieures
de Pédagogie du Diocèse de Tournai**



2015-2016

Maison diocésaine de l'Enseignement
Chaussée de Binche, 151 - 7000 MONS

www.cesph.be - courriel: cesp.hainaut@gmail.com





C.E.S.P. : De quoi s'agit-il ?

Vous êtes un enseignant, jeune ou expérimenté, un directeur ou en projet de le devenir ?

Vous travaillez dans une école fondamentale libre ou officielle ?

Vous souhaitez échanger et analyser vos pratiques ?

Vous recherchez un perfectionnement, des réponses à vos questions pédagogiques ?

LE C.E.S.P.

Centre d'Etudes Supérieures de Pédagogie
*vous propose un parcours de formation
adapté à vos besoins et à vos disponibilités.*

La formation est reconnue par la Communauté Française et peut déboucher sur deux titres :

- le Certificat d'Ecole supérieure de pédagogie (360 heures)

- le Diplôme d'Ecole supérieure de pédagogie. (540 heures et un T.F.E.)

Les modules proposés sont animés par des formateurs - acteurs de terrain qui ont développé une expertise thématique, dans la recherche et en formation d'adultes : enseignants, directions, conseillers pédagogiques, professeurs des hautes écoles, responsables PMS, inspecteurs...

Spécificité de la formation offerte au C.E.S.P.

Le C.E.S.P participe à la formation continuée complémentaire des adultes. Il veut donner à des personnes engagées dans leur profession l'occasion de se rencontrer et d'échanger, afin qu'elles puissent, en équipe, actualiser et enrichir leur formation initiale.

Le contexte de l'ESP est différent de celui de l'université, d'une Haute Ecole, d'un master ou de la Focef.

Sa spécificité est de construire progressivement un réseau d'enseignants désireux de développer leurs compétences professionnelles dans le cadre d'une formation volontaire et ce, en apprenant par ses pratiques ainsi que de ses pratiques.

Méthodologie privilégiée à l'ESP :

La méthodologie proposée au C.E.S.P.

- ⇒ S'appuie sur une **communauté d'apprentissage** favorisant les interactions, les collaborations entre participants et l'expertise du groupe
- ⇒ Questionne les pratiques de chacun sous le **regard bienveillant** des autres participants
- ⇒ Alterne **pratique et théorie** dans un processus **d'analyse réflexive**
- ⇒ Se fonde sur une **réflexion personnelle**, un cheminement propre en lien avec sa propre pratique
- ⇒ Se nourrit de la « **maturité de terrain** » des étudiants pour se différencier de la formation initiale.

Visées de la formation au C.E.S.P.:

Nous visons:

- ⇒ Les développements personnel et professionnel des participants
- ⇒ L'apprentissage de la pratique réflexive prolongée par l'analyse et l'écriture
- ⇒ L'échange et la valorisation des pratiques pédagogiques
- ⇒ Le travail coopératif par la création de réseaux professionnels
- ⇒ La professionnalisation des enseignants dans toutes ses dimensions
- ⇒ La responsabilisation des enseignants dans leur rôle d'acteur et d'auteur de leur profession.

LE TOUT, dans un contexte « **hors école** » qui favorise la parole sans crainte du jugement et qui permet de décontextualiser les pratiques pour mieux les recontextualiser ensuite.

Nos partenaires :

- *F.W.B. : Fédération Wallonie Bruxelles*
- *SeDEF : Services Diocésains de l'Enseignement Fondamental*
- *FedEFoC : Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique*
- *FoCEF : Formation Continué des Enseignants du Fondamental*
- *Hautes Écoles*
- *ESP de Bruxelles et de Liège et les I.S.P. des autres provinces*



Comment cela fonctionne-t-il ?

Construire sa formation

Chaque année académique, le C.E.S.P. propose un ensemble de **modules capitalisables**, dont vous trouverez le descriptif détaillé aux pages suivantes.

Deux formules s'offrent alors à vous :

- *suivre une formation en « élève libre »;*
- *suivre une formation en « élève régulier » ce qui implique une présence régulière ainsi que la production d'un travail écrit en fin de chaque module;*

Cette seconde formule débouche sur l'obtention:

- du **Certificat** : 360 h de cours étalées en quatre ans (maximum);
- du **Diplôme** : certificat + 180 h de cours. Celles-ci sont cumulées en deux (minimum) à trois ans (maximum). L'obtention du diplôme requiert, en plus des 540 h de cours, la présentation et la défense d'une Production Intégrée (P.I.) ou Portfolio (*Lire le descriptif détaillé p.8*).

Vous faites votre choix en fonction

- *de vos disponibilités*
- *de vos goûts et priorités du moment;*
- *de vos perspectives de projet professionnel;*
- *d'un équilibre à respecter dans les sujets abordés : formation pédagogique, organisationnelle, relationnelle, communicationnelle réflexive... Chaque domaine méritant d'être visité !*

Nouveauté : Les jeunes enseignants (moins de 5 ans d'ancienneté) peuvent bénéficier d'un délai de 4 ans supplémentaires.

Tous les modules suivis et valorisés figurent sur la « feuille de route » du/de la participant-e. Ce document constitue son « histoire » et permet officiellement la certification en fin de parcours.



Concrètement ?

Durée ?

Chaque module (à l'exception du M9 et du M11) est crédité de **30h** : 28 h minimum de présence en classe, avec le formateur / la formatrice + 2 h de travail individuel de production.

A la Maison Diocésaine de l'Enseignement, chaussée de Binche, 151- 7000 Mons.

Le bâtiment se situe sur le campus de l'UCL Mons, en face des grands auditoires. Voir plan d'accès p. 15.

Où ?

Quand ?

Les modules se donnent le **mercredi** de 14h à 18h et le **samedi** de 9h à 13h ou 16h, de fin septembre à début juin. Ils sont suspendus pendant les congés scolaires habituels. Le calendrier précisant la répartition des cours de septembre 2015 à juin 2016 figure pp. 11-12.

Les frais sont de

Coût ?

- **25€** : par module de 30h,
- **80 €** : somme forfaitaire pour les élèves réguliers, couvrant l'ensemble du programme suivi durant une année, à partir du 4ème module.

Nous encourageons les participants à demander à leur P.O. de contribuer à leurs frais d'inscription au titre de la formation professionnelle . Une attestation de paiement peut être délivrée sur demande dès réception du virement pour justifier les frais.



NOUVEAUTE: Tout étudiant inscrit à 2 modules au moins aura la possibilité d'obtenir **une carte d'étudiant** sur demande et fourniture de renseignements complémentaires. Cette démarche justifie la petite augmentation des frais de participation. (récupérée si vous utilisez la carte d'étudiant)

Régularité ?

La **présence régulière** est indispensable. Toute absence doit être dûment justifiée auprès du formateur. Elle n'est en aucune façon un « droit ». Un module ne pourra être valorisé si le/la participant-e compte plus de 2 absences pour un module et ce, quel que soit le motif de ces absences.

Vous pouvez vous inscrire :

- soit en utilisant et complétant en lettres majuscules la fiche figurant à la page 13 de la brochure et en la renvoyant à :

C.E.S.P.
Maison diocésaine de l'Enseignement
Chaussée de Binche, 151
7000 MONS

- soit en téléchargeant le formulaire sur le site *www.cesph.be*
- soit en nous contactant par mail :
cesp.hainaut@gmail.com

IMPORTANT !

Votre inscription ne sera effective et vous ne serez inscrit-e sur la liste des participant-es qu'à la réception du montant prévu sur le compte:

IBAN: **BE96 8334 7205 4305**

BIC: **GKCCBEBB**

Veillez à indiquer clairement, en **communication**,

« **nom - prénom - 2015-2016 + module(s) n° .. n°.. n° .. n° .. n° ..** »

Une fois votre inscription validée, vous recevrez une confirmation. Chaque formateur sera informé des inscriptions acceptées et validées pour son module. Un module ne s'ouvre qu'à condition d'atteindre un quota minimal de 8 inscriptions et sera limité à 16 ou 20 inscriptions selon le thème.



Avant de vous inscrire... réfléchissez

Intéressé-e par un module ?

Lisez le descriptif détaillé aux pages suivantes. Repérez les offres qui correspondent le mieux à vos intérêts et à vos besoins de formation actuels.



Faites un bilan lucide de vos ressources :

Combien de modules vous sentez-vous en mesure de suivre activement ? N'oubliez pas que les présences sont légalement vérifiées et qu'au-delà de deux absences, votre module ne pourra être validé. Vous inscrire en duo, avec un(e) collègue est parfois plus stimulant, facilitateur et convivial.



Vérifiez si certaines dates des modules que vous choisissez ne risquent pas de recouper des activités habituellement organisées dans votre école : classes de dépaysement, fancy-fair...

Vous trouverez le calendrier de ces modules aux pp. 11-12.



Accordez votre préférence au(x) module(s) qui s'adresse(nt) au public dont vous faites partie. En effet, certains modules concernent de manière plus spécifique telle ou telle catégorie d'enseignants (directions, enseignants en maternelle ou dans l'enseignement spécialisé,...). Pour ces modules, le public visé est précisé dans la fiche descriptive - **sans toutefois être fermé aux autres.**



Certains modules reprennent un contenu déjà abordé les années précédentes. Si vous les avez déjà suivis et réussis, vous ne pouvez plus vous y inscrire une deuxième fois. D'autres modules, par contre, proposent de nouvelles approches, parfois sous un intitulé analogue et avec le même formateur. Ils sont signalés comme tels dans la fiche descriptive et vous pouvez vous y réinscrire sans problème. Ce sigle est également apposé sur les modules aux nouveaux thèmes.



En cas de doute, adressez-vous aux formatrices et formateurs, afin qu'ils vous donnent les renseignements qui vous permettront de faire les meilleurs choix. Vous trouverez leurs coordonnées à la p. 14.



Vous envisagez une formation complète ? **Voici ce qu'il faut absolument savoir** à propos du TFE...

La définition d'un TFE pour notre C.E.S.P est la suivante :
**« Un travail de fin d'études doit faire preuve de la capacité
de l'étudiant à intégrer théorie et pratique
dans des situations professionnelles. »**

Cette option est en adéquation avec notre esprit de travail en matière de développement de compétences et d'évaluation.

Dans cet esprit, le C.E.S.P. du Hainaut propose une ligne de conduite unique pour les travaux de fin d'études : réaliser une **production intégrée (portfolio** du développement professionnel réalisé durant le parcours CESP).

En quoi cela consiste-t-il ?



Un enseignant qui s'inscrit au C.E.S.P. y vient avec une intention d'apprentissage, avec une problématique professionnelle qu'il souhaite faire évoluer. Les étudiants qui s'inscriront désormais dans ce processus de formation visant l'obtention du diplôme, au terme de 540 heures de formation, seront invités à constituer une « production intégrée ».

Celle-ci devra refléter les apprentissages que l'étudiant a réalisés et la façon dont il a pu explorer et intégrer dans sa pratique les concepts théoriques rencontrés dans les différents modules suivis. Elle visera à rendre explicite le développement des compétences que cette formation en cours de carrière se donne pour objectif.

La production intégrée se constituera, s'alimentera au fur et à mesure des modules suivis, sous l'impulsion des différents formateurs qui communiqueront, dès le début du module, leurs attentes et critères d'évaluation.

Ce type de démarche nécessite de s'y intéresser et de s'y atteler **dès le début du parcours de formation.**

Dans ce contexte, s'inscrire au module « **Accompagnement du T.F.E. (module 11)** » permettra à l'étudiant de construire son portfolio au fur et à mesure de son parcours.



Les modules organisés en 2015/2016

Modules proposés	Formateur
1. Apprendre à lire de 3 à 9 ans 	Joseph STORDEUR
2. Mémoriser...ça s'apprend! 	André HODEIGE
3. Voyage en « CALCULIE » : le pays des nombres et des opérations. 	Stéphane HOEBEN
4. Gérer les relations interpersonnelles	Suzanne D'HONDT
5. Regards sur l'apprentissage difficile : de la compréhension à l'adaptation.	Martine GHESQUIRE
6. Mener des activités d'éveil scientifique en continuité de 3 à 12 ans	Ingrid DELMOT
7. La motivation : mieux comprendre pour mieux intervenir	Stéphane DUVIVIER
8. L'éducation aux médias : ressources et compétences en jeu pour une pratique pédagogique revisitée	Françoise CAPACCHI
9. Ateliers d'écriture réflexive – thématique : « (P)rendre le temps d'apprendre » 	Christian WATTHEZ
10. La littérature "Jeunesse", porte d'entrée d'apprentissages disciplinaires et transversaux	Dominique BUFFIN
11. Accompagnement du TFE - Portfolio	



Pour plus de renseignements, rendez-vous sur l'onglet « PROGRAMME » de notre site **www.cesph.be**

Au C.E.S.P. du Hainaut, chaque module est proposé 2 années de suite afin de permettre à chacun de le suivre dans son cursus sans devoir surcharger son emploi du temps..

Cela implique que certains modules sont proposés aux mêmes dates et heures de cours. Cela impose un choix et une gestion de votre programme de formation sur 2 années au moins.

Ainsi, cette année, vous devrez choisir entre :

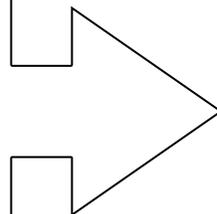
<input type="radio"/>	Module 1	ou	Module 6			<input type="radio"/>	
<input type="radio"/>	Module 2	ou	Module 5			<input type="radio"/>	
<input type="radio"/>	Module 3	ou	<input type="radio"/>	Module 4	ou	Module 6	<input type="radio"/>
<input type="radio"/>	Module 7	ou	Module 8			<input type="radio"/>	
<input type="radio"/>	Module 9	<i>Votre inscription ne sera prise en compte qu'après paiement des frais liés au nombre de modules choisis. Un rappel de paiement vous sera adressé pour valider. L'ordre d'arrivée des inscriptions est pris en compte en cas de surnombre.</i>					
<input type="radio"/>	Module 10						
<input type="radio"/>	Module 11						

Les **modules 9 - 10 et 11** échappent à cette règle et sont donc accessibles sans devoir renoncer à un autre module.

Au total, vous avez donc la possibilité de participer à 6 modules maximum . Néanmoins, nous vous invitons à réfléchir à vos possibilités en matière d'emploi du temps avant de vous engager.

A vos agendas:

Comment lire ce tableau ? Dans la notation 3/5, le premier chiffre renvoie au module n°3 (cf. liste p. 9 et le second chiffre indique qu'il s'agit de la 5^e **séance**.



Calendrier CESP Hainaut 2015 - 2016

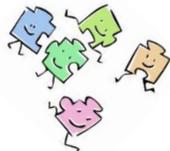
Septembre 2015		Octobre 2015		Novembre 2015		Décembre 2015		Janvier 2016		Février 2016	
1 M		1 J		1 D		1 M		1 V		1 L	5
2 M		2 V		2 L	45	2 M	3/5	2 S		2 M	
3 J		3 S 4/1 et 6/2		3 M		3 J		3 D		3 M 2/2 et 5/2	
4 V		4 D		4 M		4 V		4 L	1	4 J	
5 S		5 L 41		5 J		5 S 4/4 et 6/6		5 M		5 V	
6 D		6 M		6 V		6 D		6 M 10/4		6 S	
7 L	37	7 M 1/3		7 S		7 L	50	7 J		7 D	
8 M		8 J		8 D		8 M		8 V		8 L 6	
9 M		9 V		9 L 46		9 M 9/3		9 S 4/6 et 6/7		9 M	
10 J		10 S 1/4 et 6/3		10 M		10 J		10 D		10 M	
11 V		11 D		11 M		11 V		11 L 2		11 J	
12 S		12 L 42		12 J		12 S 3/6 et 4/5		12 M		12 V	
13 D		13 M		13 V		13 D		13 M 10/5		13 S	
14 L	38	14 M 10/1		14 S 1/6 et 6/5		14 L	51	14 J		14 D	
15 M		15 J		15 D		15 M		15 V		15 L	7
16 M rentrée CESP		16 V		16 L 47		16 M 10/3		16 S 4/7		16 M	
17 J		17 S 10/2		17 M		17 J		17 D		17 M 9/5	
18 V		18 D		18 M 1/7		18 V		18 L 3		18 J	
19 S 3/1		19 L 43		19 J		19 S		19 M		19 V	
20 D		20 M		20 V		20 D		20 M		20 S 5/3	
21 L	39	21 M 9/1		21 S 9/2		21 L	52	21 J		21 D	
22 M		22 J		22 D		22 M		22 V		22 L	8
23 M 1/1		23 V		23 L 48		23 M		23 S 9/4		23 M	
24 J		24 S 4/2 et 6/4		24 M		24 J		24 D semestre 2		24 M 2/3	
25 V		25 D		25 M 3/3		25 V		25 L 4		25 J	
26 S 3/2 et 6/1		26 L 44		26 J		26 S		26 M		26 V	
27 D		27 M		27 V		27 D		27 M 2/1 et 5/1		27 S 9/6	
28 L	40	28 M 1/5		28 S 3/4 et 4/3		28 L	53	28 J		28 D	
29 M		29 J		29 D		29 M		29 V		29 L	9
30 M 1/2		30 V		30 L 49		30 M		30 S 7/1 et 8/1		30 L	
		31 S				31 J		31 D			



Mars 2016		Avril 2016		Mai 2016		Juin 2016		Juillet 2016		Août 2016	
1 M		1 V		1 D		1 M		1 V		1 L	
2 M 2/4		2 S		2 L	18	2 J		2 S		2 M	31
3 J		3 D		3 M		3 V		3 D		3 M	
4 V	14	4 L	14	4 M 7/5 et 8/5		4 S		4 L	27	4 J	
5 S 5/4		5 M		5 J		5 D		5 N		5 V	
6 D		6 M		6 V		6 L	23	6 M		6 S	
7 L	10	7 J		7 S		7 M		7 J		7 D	
8 M		8 V		8 D		8 M		8 V		8 L	32
9 M 7/2 et 8/2		9 S		9 L	19	9 J		9 S		9 M	
10 J		10 D		10 M		10 V		10 D		10 M	
11 V	15	11 L	15	11 M 9/9 fin -		11 S		11 L	28	11 J	
12 S 9/7		12 M		12 J		12 D		12 M		12 V	
13 D		13 M 2/6 et 5/6		13 V	24	13 L		13 M		13 S	
14 L	11	14 J		14 S		14 M		14 J		14 D	
15 M		15 V		15 S		15 M	CESP CLOTURE	15 V		15 L	33
16 M 2/5 et 5/5		16 S 10/6		16 L	20	16 J		16 S		16 M	
17 J		17 D		17 M		17 V		17 D		17 M	
18 V	16	18 L	16	18 M		18 S		18 L	29	18 J	
19 S 9/8		19 M		19 J		19 D		19 M		19 V	
20 D		20 M 2/7 et 5/7		20 V		20 L	25	20 M		20 S	
21 L	12	21 J		21 S 7/6 et 8/6		21 M		21 J		21 D	
22 M		22 V		22 D		22 M		22 V		22 L	34
23 M 7/3 et 8/3		23 S 7/4 et 8/4		23 L	21	23 J		23 S		23 M	
24 J		24 D		24 M		24 V		24 D		24 M	
25 V		25 L	17	25 M 7/7 et 8/7		25 S		25 L	30	25 J	
26 S		26 M		26 J		26 D		26 M		26 V	
27 D		27 M		27 V		27 L	26	27 M		27 S	
28 L	13	28 J		28 S		28 M		28 J		28 D	
29 M		29 V		29 D		29 M		29 V		29 L	35
30 M		30 S 10/7		30 L	22	30 J		30 S		30 M	
31 J				31 M		31 M		31 D		31 M	

BULLETIN D'INSCRIPTION 2015/2016

(à photocopier ou découper)



Madame – Mademoiselle – Monsieur (Barrer les mentions inutiles)

NOM :

Prénom :

Adresse complète :

.....

.....

N° de téléphone : N° de GSM :

Courriel (bien lisible svp) : @

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Diplôme obtenu en formation initiale:

Date d'obtention du diplôme :

Ecole où le diplôme a été obtenu :

Fonction actuelle :

Ecole (nom, adresse) :

.....

.....

Module(s) au(x)quel(s) vous vous inscrivez en 2015/2016

Inscription validée après paiement UNIQUEMENT

(priorité sera donnée aux inscrits en ordre de paiement)

Module(s) : + + + + +

Cette feuille est à renvoyer par courrier à :

CESP Hainaut - Maison Diocésaine - 151 Chaussée de Binche - 7000 MONS

ou par mail

cesp.hainaut@gmail.com



L'équipe des formateurs du CESP - 2015/2016

- **Dominique BUFFIN**
Instituteur primaire - Gestionnaire de formation - Directeur f.f. du C.E.S.P.
Courriel : dombuffin@gmail.com ou cesp.hainaut@gmail.com
- **Françoise CAPACCHI**
Docteur en Sciences de l'Éducation et inspectrice de l'enseignement primaire
Courriel: francoise.capacchi@cfwb.be
- **Ingrid DELMOT**
Institutrice primaire et formatrice
Courriel: ingrid.delmot@cfwb.be
- **Suzanne D'HONDT**
Professeur de cours généraux et formatrice en communication relationnelle
Courriel: suzandhondt@gmail.com
- **Stéphane DUVIVIER**
Directeur d'école fondamentale
Courriel : duvivier.stephane@skynet.be
- **Martine GHESQUIRE**
Formatrice d'adultes et enseignante
Responsable d'association de parents d'enfants en difficulté d'apprentissage
Courriel: martineghesquire@hotmail.com
- **André HODEIGE**
Ancien Directeur école fondamentale et conseiller pédagogique, formateur.
Courriel : andrehodeige@skynet.be
Psychopédagogue — chercheur
Courriel: jstordeur@skynet.be
- **Stéphane HOEBEN**
Consultant indépendant en Education et Ressources Humaines,
instituteur primaire, Licencié et Agrégé en Sciences de l'Éducation
stephane.hoeben@skynet.be
- **Joseph STORDEUR**
Psychopédagogue — chercheur
Courriel: jstordeur@skynet.be
- **Christian WATTHEZ**
Licencié en Sciences de l'Éducation, maître-assistant au département pédagogique de la HELHa,
Courriel : christian.watthez@skynet.be



Accéder à la Maison Diocésaine et l'UCL Mons...



Via l'E19-E42, sens Bruxelles-Paris

1. Sortie Mons-Est.
2. Suivre la bretelle de sortie, direction Havré (on passe au-dessus du canal).
3. Au stop, prendre à droite direction Mons (chaussée du Roeulx); traversée du bois d'Havré puis entrée dans l'agglomération.
4. Après 2-3 km, sur la gauche, point de repère : magasin Super Delhaize.
5. Prendre la première à gauche après le Delhaize (il y a un vidéo shop sur le coin) : chemin des Mourdeux. L'entrée principale des FUCaM se trouve en haut de cette rue, à main gauche.

Via l'E19-E42, sens Paris-Bruxelles

1. Sortie 24 (Ghlin) en direction de Mons.
2. Après le pont au-dessus du chemin de fer, prendre la direction "Ring", vers la droite (périphérique).
3. Sur le périphérique, sortie « Binche ».
4. Prendre vers la droite au feu (direction Binche, Beaumont).
5. En haut de la côte de la chaussée de Binche (± 1 km), prendre à gauche au feu, puis directement à droite (entrée principale des FUCaM).

(LA MAISON DIOCÉSAINNE DE L'ENSEIGNEMENT SE TROUVE
EN FACE DU BÂTIMENT DES GRANDS AUDITOIRES.)



A VOS AGENDAS !

La séance de rentrée
académique aura lieu le
mercredi 16 septembre 2015
à 16h00

C.E.S.P.

Centre d'Études Supérieures de Pédagogie
du Diocèse de Tournai

151, chaussée de Binche - 7000 Mons

www.cesph.be



Avec l'appui de
la Fédération Wallonie-Bruxelles

